ANTEVENIO, S.A.

Comptes annuels et rapport de gestion de l'exercice 2010 accompagnés du rapport d'audit des comptes annuels

Antevenio S.A.

Comptes annuels et rapport de gestion de l'exercice 2010 accompagnés du rapport d'audit des comptes annuels

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2010 :

Bilans aux 31 décembre 2010 et 2009 Comptes de résultat des exercices 2010 et 2009 Tableau des variations des capitaux propres des exercices 2010 et 2009 Annexe de l'exercice 2010

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2010

ANTEVENIO, S.A.

Rapport d'audit des comptes annuels

Rapport d'audit des comptes annuels

À l'attention des actionnaires d'Antevenio, S.A.,

- 1. Nous avons audité les comptes annuels de la société Antevenio S.A. qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2010, le compte de résultat, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe de l'exercice annuel se terminant à cette date. La présentation de ces comptes annuels relève de la responsabilité des administrateurs de la Société, conformément au cadre normatif sur l'information financière applicable à la société (qui est indiqué dans la Note 2 de l'annexe ci-joint) et, notamment, aux principes et aux critères comptables appliqués dans ceux-ci. Notre responsabilité se limite à exprimer une opinion sur lesdits comptes annuels dans leur ensemble, sur la base d'un travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement admises en Espagne qui requiert l'examen par la réalisation de tests sélectifs sur la preuve justificative des comptes annuels et l'évaluation de leur présentation, des principes comptables appliqués et des estimations réalisées, conformément au cadre normatif sur l'information financière applicable.
- 2. À notre avis, les comptes annuels de l'exercice 2010 ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière d'Antevenio, S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie portant sur l'exercice annuel clos à la date susvisée, conformément aux normes et principes internationaux d'information financière applicables et, notamment, ceux qui ont été appliqués dans la préparation des comptes annuels de l'exercice 2010.
- 3. Le rapport de gestion ci-joint sur l'exercice 2010 présente les explications que les administrateurs jugent bon de donner en ce qui concerne la situation de la Société, l'évolution de ses activités et un certain nombre d'autres aspects ; cela dit, ledit rapport ne fait pas partie intégrante des comptes annuels. Nous avons procédé à une vérification visant à nous assurer que les informations comptables qu'il contient concordent avec celles qui figurent dans les comptes annuels de l'exercice 2010. En tant que commissaires aux comptes, notre travail se limite à la vérification du rapport de gestion. La portée de ce travail n'est autre que celle qui est décrite dans le présent paragraphe et ne s'étend nullement à la révision d'autres informations que celles qui sont issues des registres comptables de la Société.

BDO Auditores, S.L.

Emilio Domenech Amezarri Associé - Commissaire aux comptes

Madrid, le 1^{er} avril 2011

Le présent projet de rapport n'a pas encore été soumis à l'ensemble des procédures d'audit et des procédures habituelles de révision interne de notre firme. Nous nous réservons le droit de procéder à toutes les modifications, ajouts ou suppressions jugées pertinentes lors dudit processus de révision.

ANTEVENIO, S.A. COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2010

ANTEVENIO, S.A. BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

ACTIF	Notes de l'annexe	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF NON COURANT		8 107 069,40	6 444 191,77
Immobilisations incorporelles	Note 6	265 187,16	172 382,08
Brevets, licences, marques et assimilés	11016 0	62 509,75	63 112,11
Logiciels		202 677,41	109 269,97
205000		202 077,11	10, 20,,,,
Immobilisations corporelles	Note 5	146 805,72	127 877,09
Installations techniques et autres immobilisations corporelles		146 805,72	127 877,09
Investissements dans des entreprises du Groupe et			
partenaires à long terme		7 669 712,54	6 121 795,88
Instruments de capitaux	Note 8.3	7 213 989,24	6 021 795,88
Créances à des entreprises	Note 8.1.1	455 723,30	100 000,00
Investissements financiers à long terme		25 363,98	22 136,72
Autres actifs financiers		25 363,98	22 136,72
ACTIF COURANT		6 885 845,67	8 875 139,26
Clients et autres débiteurs		3 463 107,69	4 076 169,18
Ventes et prestations de services	Note 8.1.1	2 758 092,34	3 442 350,37
Clients entreprises du Groupe et entreprises liées	Notes 8.1.1 et 17	594 655,06	540 653,55
Débiteurs variés	Note 8.1.1	107 250,24	13 308,82
Personnel	Note 8.1.1	3 000,82	1 509,04
Actifs d'impôt courant			-
Autres créances auprès des Administrations publiques		109,23	78 347,40
Investissements dans des entreprises du Groupe et			
entreprises partenaires à court terme		267 352,77	206 456,98
Créances à des entreprises	Notes 8.1.1 et 17	190 514,56	206 456,98
Autres actifs financiers		76 838,21	-
Investissements financiers à court terme		1 217,94	1 217,94
Autres actifs financiers		1 217,94	1 217,94
Charges à répartir à court terme		8 441,88	-
-Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1	3 145 725,39	4 591 295,16
Trésorerie		581 541,76	290 568,40
Équivalents de trésorerie		2 564 183,63	4 300 726,76
TOTAL ACTIF		14 992 915,07	15 319 331,03

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent le présent bilan, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

ANTEVENIO, S.A. BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

	·	·	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes de l'annexe	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		11 176 066,29	11 826 900,18
Autres fonds propres	Note 8.5	11 176 066,29	11 826 900,18
Capital	Note 8.5.1	231 412,22	231 412,22
Capital émis		231 412,22	231 412,22
Prime d'émission	Note 8.5.2	8 189 786,85	8 189 786,85
Réserves	Note 8.5.2	2 476 599,36	3 082 793,40
Réserves légales et réserves statutaires		46 282,45	46 282,45
Autres réserves		2 430 316,91	3 036 510,95
Résultat de l'exercice		278 267,86	322 907,71
PASSIF NON COURANT		271 732,41	277 209,75
Provisions à long terme	Note 13	271 732,41	277 209,75
Autres provisions		271 732,41	277 209,75
PASSIF COURANT		3 545 116,37	3 215 221,10
Dettes à court terme		28 661,93	996,40
Dettes auprès d'établissements de crédit		3 192,65	996,40
Autres passifs financiers		25 469,28	-
Dettes fournisseurs et autres débiteurs		3 516 454,44	3 214 224,70
Fournisseurs	Note 8.2.1	2 567 356,92	2 335 101,42
	Note 8.2.1		
Fournisseurs, entreprises du Groupe et entreprises partenaires	et Note 17	411 203,55	477 552,05
Créances diverses	Note 8.2.1	97 648,37	181 984,53
Charge de personnel (rémunérations à payer)	Note 8.2.1	238 901,59	143 012,62
Impôt courant passif Autres dettes auprès des Administrations publiques	Note 11 Note 11	2 776,03 198 567,98	25 124,90 51 449,18
			4-40
TOTAL VALEUR NETTE ET PASSIF		14 992 915,07	15 319 331,03

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, le tableau de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

<u>ANTEVENIO, S.A.</u> COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT	Notes de l'annexe	2010	2009
Montant net du chiffre d'affaires Ventes nettes Prestations de services	Note 19	9 151 668,94 8 128 576,31 1 023 092,63	7 729 715,70 7 167 105,34 562 610,36
Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif		66 292,82	45 204,72
Stocks Consommations de marchandises	Note 12.a	(5 455 832,53) (5 455 832,53)	(4 397 776,49) (4 397 776,49)
Autres produits d'exploitation		4 550,00	-
Subventions d'exploitation transférées au résultat		4 550,00	-
Frais de personnel Appointements, salaires et assimilés Charges sociales	Note 12.b	(1 994 278,88) (1 636 126,57) (358 152,31)	(1 642 859,04) (1 331 515,13) (311 343,91)
Autres charges d'exploitation Services extérieurs Impôts		(1 360 668,39) (1 229 264,10) (11 246,23)	(1 368 284,60) (1 271 826,93) (5 136,08)
Pertes constatées, pertes de valeur et variation des provisions résultant d'opérations commerciales		(120 158,06)	(91 321,59)
Amortissement d'immobilisations	Notes 5 et 6	(124 217,99)	(105 826,96)
Perte de valeur et résultat de cessions des immobilisations Résultat de cessions et autres		35 860,29 35 860,29	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		323 374,26	260 173,33
Produits financiers Produits de titres négociables et d'autres instruments financiers,	Note 12.c	83 790,98	147 552,84
entreprises du Groupe et entreprises liées Autres produits de titres négociables et autres instruments		20 467,85	703,07
financiers de tiers		63 323,13	146 849,77
Charges financières Dettes auprès de tiers	Note 12.c	(37 736,69) (37 736,69)	- -
Différences de change		(9 063,77)	(16 056,71)
RÉSULTAT FINANCIER		36 990,52	131 496,13
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		360 364,78	391 669,46
Impôt sur les bénéfices		(82 096,92)	(68 761,54)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ISSU D'OPÉRATIONS CONTINUES		278 267,86	322 907,92
RÉSULTAT NET D'IMPÔT D'OPÉRATIONS NON CONTINUES		-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		278 267,86	322 907,92

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent le présent compte de résultat, le bilan, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

ANTEVENIO, S.A. TABLEAU DE VARIATIONS DE LA VALEUR NETTE

A)ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES RECONNUS DES EXERCICES 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES	2010	2009
A) RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT	278 267,86	322 907,92
Produits et charges directement imputés aux capitaux propres		
B) TOTAL PRODUITS ET CHARGES DIRECTEMENT IMPUTÉS AUX CAPITAUX PROPRES		
Transferts au compte de résultat		
C) TOTAL TRANSFERTS AU COMPTE DE RÉSULTAT		
TOTAL PRODUITS ET CHARGES RECONNUS (A+B+C)	278 267,86	322 907,92

ANTEVENIO, S.A. B) TABLEAUX TOTAUX DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DES EXERCICES 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	Capital émis	Prime d'émission	Réserves	Résultats d'exercices antérieurs	Résultat de l'exercice	Total
A)SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 2008	231 412,22	8 189 786,85	2 068 691,47	-	1 057 826,82	11 547 717,36
I. Ajustements en raison du changement de critère 2008						
II. Ajustements en raison d'erreurs	-	-	(43 724,88)	-	-	(43 724,88)
B) SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2009	231 412,22	8 189 786,85	2 024 966,57	-	1 057 826,83	11 503 992,48
I. Total produits et charges reconnus.	-	-	-	-	322 907,92	322 907,71
II. Opérations avec actionnaires ou propriétaires	-	-	-	-	-	-
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	1 057 826,83		(1 057 826,83)	
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	1 057 826,83		(1 057 826,83)	
C) SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 2009	231 412,22	8 189 786,85	3 082 793,40	-	322 907,92	11 826 900,19
I. Ajustements en raison du changement de critère 2009						
II. Ajustements en raison d'erreurs	-	-	(87 602,96)	-	-	(87 602,96)
D) SOLDE AJUSTÉ, AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2010	231 412,22	8 189 786,85	2 995 190,44	-	322 907,92	11 739 297,23
I. Total produits et charges reconnus.	-	-	-	-	278 267,86	278 267,86
II. Opérations avec actionnaires ou propriétaires	-	-	-	-	-	-
Répartition des dividendes			(841 499,00)			(841 499,00)
III. Autres variations des capitaux propres	-	-	322 907,92		(322 907,92)	
Affectation du résultat de l'exercice précédent Autres	-	-	322 907,92		(322 907,92)	
E) SOLDE, À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE 2010	231 412,22	8 189 786,85	2 476 599,36	-	278 267,86	11 176 066,29

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent le présent compte de résultat, le bilan, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 18 notes.

ANTEVENIO, S.A. COMPTES DE RÉSULTAT DES EXERCICES 2010 ET 2009

(Exprimés en euros)

EL HY DE TDÉCODEDIE	2010	2000
FLUX DE TRÉSORERIE A) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2010	2009
	1 283 039,59	624 379,13
1. Résultat de l'exercice avant impôts	360 364,78	391 669,46
2. Ajustements du résultat	51 691,63	63 640,84
a) Amortissement d'immobilisations	124 217,99	105 826,96
b) Variation des provisions	120 158,06	91 321,59
Résultats de diminutions et de cessions des immobilisations	(35 860,29)	-
d) Produits financiers	(83 790,98)	
e) Différences de change	9 063,77	16 056,71
f) Autres produits et charges	(82 096,92)	(2 011,58)
3. Variations dans le capital courant	882 060,97	246 979,40
a) Clients et autres débiteurs	613 061,49	2 457 779,67
b) Autres actifs courants	(60 895,79)	150 649,59
c) Clients et autres débiteurs	329 895,27	(2 361 449,86)
4. Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(11 077,79)	(77 910,57)
a) Paiement d'intérêts	(37 736,69)	147 552,84
b) Encaissement d'intérêts	83 790,98	-
c) Retours (paiements) d'impôt sur les bénéfices	(57 132,08)	(225 463,41)
5. Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
B) FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(1 887 110,36)	(2 438 194,61)
6. Paiements au titre d'investissements	(1 887 110,36)	(2 438 194.61)
a) Entreprises du Groupe et entreprises liées	(1 651 158,66)	. , ,
b) Immobilisations incorporelles	(165 490,39)	
c) Immobilisations corporelles	(70 461,31)	, ,
d) Autres actifs financiers	-	(219,64)
7. Encaissements liés à des désinvestissements		
a) Immobilisations corporelles	_	_
b) Autres actifs financiers	-	-
	-	-
8. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
C) FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(841 499,00)	-
9. Paiements et encaissement en capitaux	(841 499,00)	_
10. Paiements et encaissements en instruments de passif financier	_	_
a) Émission	_	_
Dettes auprès d'établissements de crédit	_	_
2. Autres	_	_
b) Remboursement et amortissement de	_	_
Dettes auprès d'établissements de crédit	_	_
2. Autres	-	-
11. Paiements de dividendes et rémunérations d'autres instruments de capitaux propres	-	-
12. Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
D) Effet des variations des taux de change		
E) AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS	(1 445 569,77)	(1 813 815,48)
Trésorerie ou équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 591 295 16	6 405 110.64
Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	,, -	
resolette ou equivalents de tresolette à la ciolaire de l'exelette	3 143 123,39	4 591 295,16

Les comptes annuels de la Société, qui forment une seule unité, comprennent les présents bilans, les comptes de résultat, le tableau des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ci-joints et l'annexe annuelle ci-jointe, qui comporte 19 notes.

ANTEVENIO, S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2010

NOTE 1. CONSTITUTION, ACTIVITÉ ET RÉGIME JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

a) Constitution, siège social et régime juridique

Antevenio, S.A. (ci-après dénommée « la Société ») a été constituée le 20 novembre 1997 sous la dénomination « Interactive Network, S.L. », en se transformant en société anonyme et en modifiant sa dénomination pour I –Network Publicidad, S.A. en date du 22 janvier 2001. Le 7 avril 2005, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société pour la dénomination actuelle.

b) Activité

Son objet social est la réalisation des activités qui, selon les dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres d'agences de publicité générale, pouvant réaliser tout type d'actions, de contrats et d'opérations et, en général, adopter toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement ou qui sont jugées nécessaires ou appropriées à l'accomplissement dudit objet social. Les activités de son objet social pourront être menées, totalement ou partiellement, par la Société, tant de façon directe qu'indirecte, ou par la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet social identique ou analogue.

La Société a son siège social à l'adresse suivante : Calle Marqués de Riscal, 11, Madrid.

La Société a un volume important de soldes et de transactions avec les entreprises du Groupe.

L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année. Dans toutes les autres notes de la présente annexe, pour simplifier la lecture, nous utilisons l'expression « exercice 2010 » en référence à l'exercice annuel clos au 31 décembre 2010.

c) Comptes annuels consolidés

Selon ce qui est indiqué plus en détail à la Note 8.3, la Société possède des participations majoritaires dans plusieurs sociétés qui ne cotisent pas en Bourse. Voilà pourquoi, conformément au décret royal 1815/1991, du 20 décembre 1991, elle est tenue de dresser et de présenter des comptes annuels consolidés, bien que cette obligation ne la libère pas de devoir dresser et présenter des comptes annuels individuels. Les comptes annuels ci-joints ne correspondent qu'à ceux d'Antevenio, S.A.

Les comptes annuels consolidés de la Société affichent un volume total d'actifs de 24 297 360,44 €et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de 15 309 689,32 € De plus, les ventes consolidées et le résultat consolidé atteignent respectivement 20 197 616,89 € et 1 207 097,36 €

Les comptes annuels consolidés du groupe auquel appartient la Société, qui sont dressés par les administrateurs, seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale et seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de Madrid.

Conformément à la législation commerciale en vigueur, la Société et ses sociétés dépendantes forment un groupe qui peut être consolidé.

d) Régime juridique

La Société est régie par ses statuts et par la loi sur les sociétés de capitaux actuellement en vigueur.

NOTE 2. RÈGLES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

a) Image fidèle

Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été obtenus à partir des registres comptables de la Société et ont été préparés conformément à la législation commerciale en vigueur et aux principes comptables définis dans le Plan comptable général approuvé par le décret royal 1514/2007, du 16 novembre 2007, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société ainsi que la véracité des flux incorporés dans le tableau des flux de trésorerie.

b) Principes comptables appliqués

Les comptes annuels ci-joints ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans le Code du commerce et dans le Plan comptable général.

Aucun principe comptable et aucun critère d'évaluation obligatoire, ayant un effet singulier, n'a omis lors de leur préparation.

c) <u>Monnaie de présentation</u>

Suivant la réglementation en vigueur en matière comptable, les comptes annuels sont exprimés en euros.

d) <u>Aspects critiques de l'évaluation et de l'estimation de l'incertitude</u>

Il n'y a pas d'incertitudes particulières ni d'aspects concernant le futur impliquant un risque important qui pourraient supposer d'importantes modifications dans la valeur des actifs et des passifs de l'exercice suivant.

Il ne s'est produit aucun changement dans les évaluations comptables qui auraient un effet sur l'exercice actuel ou qui pourraient affecter de façon singulière les exercices à venir.

e) Comparaison de l'information

Suivant la législation commerciale, le Conseil d'administration présente, aux fins de comparaison, chacune des rubriques du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2010 et celles correspondant à l'exercice 2009. Les rubriques des deux exercices sont comparables et homogènes.

f) Groupement par postes

En vue de faciliter la compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau de variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie, lesdits états financiers sont présentés de façon regroupée, en présentant les analyses requises dans les notes sous-jacentes de l'annexe.

g) Éléments se retrouvant dans plusieurs postes

Il n'y a pas d'éléments de nature similaire inclus dans différents postes à l'intérieur du bilan.

h) Changements de critères comptables

Aucune modification dans les propres critères comptables n'a été apportée.

i) <u>Correction d'erreurs</u>

Nous avons constaté des erreurs dans les produits de l'année 2009 qui ont donné lieu à un ajustement à la hauteur de 87 602,95 euros, ce pour quoi nous avons dû corriger l'information relative aux capitaux propres de l'exercice précédent (43 724,88 euros).

j) Responsabilité des informations et des estimations réalisées

La préparation des comptes annuels exige qu'il y ait des jugements de valeur, des estimations et des prévisions qui affecteraient l'application de politiques comptables et des soldes d'actifs, de passifs, de produits et de charges. Les estimations et les prévisions sont basées sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs qui sont considérés raisonnables au regard des circonstances. Les estimations et les prévisions sont révisées de façon permanente ; les effets des révisions des estimations comptables sont reconnus durant la période où elles se réalisent, si celles-ci n'affectent que cette période, ou à la période de la révision et future, si la révision les affectent.

Indépendamment du processus d'estimations systématiques et de leur révision périodique, il y a certains jugements de valeur qui sont faits parmi lesquels il convient de signaler ceux qui se rapportent à l'évaluation d'une perte possible de valeur d'actifs, de provisions et de passifs éventuels.

Les informations contenues dans les présents comptes annuels relèvent de la seule responsabilité du Conseil d'administration de la Société. Dans les présents comptes annuels, nous avons eu recours à des évaluations faites par le Conseil d'administration de la Société pour évaluer certains actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y sont enregistrés. Ces estimations font notamment référence à l'évaluation des pertes face à la perte de valeur de certains actifs.

Bien que ces estimations aient été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles concernant les faits analysés à la date de préparation des présents comptes annuels, il est possible que des événements futurs exigent que soient apportées des modifications à la hausse ou à la baisse au cours des prochains exercices. Dans ce cas, lesdites modifications seraient apportées de façon prospective, c'est-à-dire en reconnaissant les effets du changement d'estimation dans les comptes de résultat futurs.

NOTE 3. AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat obtenu pour les exercices 2010 et 2009, faite par le Conseil d'administration afin d'être soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, est celle qui est indiquée ci-après (en euros) :

	Année 2010 Euros	Année 2009 Euros
Base de partage Bénéfice obtenu durant l'exercice	278 267,86 278 267,86	322 907,92 322 907,92
Affectation à : Autres réserves	278 267,86	322 907,92

NOTE 4. RÈGLES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉVALUATION

Les principales règles d'évaluation suivies par la Société dans l'établissement de ses comptes annuels pour l'exercice 2010, conformément à ce qui est prescrit dans le Plan comptable général, ont été les suivantes :

a) <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les biens faisant partie des immobilisations incorporelles sont évalués au prix coûtant, que ce prix soit celui d'acquisition ou du coût de production, déduction faite de l'amortissement cumulé (calculé en fonction de leur durée de vie) et des pertes, le cas échéant, liées à la perte de valeur que ces biens auraient subies.

Ces biens sont évalués selon leur coût de production ou prix d'acquisition, moins l'amortissement cumulé, dans le cas où ils auraient une durée de vie limitée, et moins el montant cumulé des pertes liées à la perte de leur valeur.

Propriété industrielle

Il s'agit de charges de développement capitalisées pour les biens pour lesquels le brevet ou assimilé a été obtenu, y compris les coûts d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle ainsi que les coûts d'acquisition des droits sous-jacents versés à des tiers.

Ces charges sont amorties de façon linéaire pendant la durée de vie des biens, à raison de 20,00% par année et ils font l'objet de correction d'évaluation liée à la perte de leur valeur. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2010 s'élève à 20 462,36 € (17 794,13 euros lors de l'exercice précédent)

Logiciels

Les licences de logiciels acquises à des tiers ou les programmes informatiques conçus à l'interne sont capitalisés sur la base des coûts engagés dans leur acquisition ou dans leur développement et en vue de les préparer pour leur usage.

Les logiciels sont amortis de façon linéaire pendant leur durée de vie, à raison de 25,00% par année. Le montant comptabilisé à ce titre dans le compte de l'exercice 2010 s'élève à 52 222,95 € (47 799,82 euros lors de l'exercice précédent)

Les frais de maintenance des logiciels encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

b) <u>Immobilisations corporelles</u>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou au coût de production, moins l'amortissement cumulé et, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation liées à la perte de valeur reconnue.

Les frais de maintenance et d'entretien encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat. Les coûts de rénovation, d'agrandissement ou d'amélioration des immobilisations corporelles se traduisant par une augmentation de la productivité, de la capacité ou par un prolongement de la durée de vie des biens sont capitalisés et considérés comme une majoration de la valeur des biens concernés, ce après que les valeurs comptables des éléments qu'ils remplacent aient été éliminées des comptes.

Les immobilisations corporelles, moins la valeur résiduelle de celles-ci, le cas échéant, sont amorties de façon linéaire en distribuant les éléments qui les composent selon leur durée de vie estimée, qui constituent la période durant laquelle la Société espère les utiliser, selon le tableau suivant :

Pourcentage annuel	Durée de vie estimée
50.00	2,00
10,00	10,00
25,00	4,00
20,00	5,00
	50,00 10,00 25,00

L'amortissement des immobilisations corporelles imputé au compte de résultat pour l'exercice 2010 atteint la somme de 51 532,68 € (40 233,20 euros lors de l'exercice précédent).

Le montant dans les registres comptables d'un élément des immobilisations corporelles est éliminé des comptes en raison de leur cession ou disposition d'une autre façon ou encore lorsque l'on ne s'attend pas à obtenir de bénéfices ou de rendements économiques futurs de leur usage, de leur cession ou de leur disposition d'une autre façon.

La perte ou le gain dérivé de l'élimination d'un élément dans les comptes des immobilisations corporelles est déterminé comme la différence entre le montant net, le cas échéant, des coûts de vente obtenus par cession ou par disposition d'une autre façon, si elle existe, et le montant de cet élément aux registres comptables, ce qui est imputé au compte de résultat de l'exercice au cours duquel cela se produit.

c) Locations et autres opérations assimilées

La Société classe une location comme une location financière lorsque les conditions économiques de l'accord de location a permis le transfert substantiel de tous les risques et de tous les bénéfices qui se rattachent à la propriété de l'actif faisant l'objet du contrat. Lorsque les conditions du contrat de location ne permettent pas de le considérer comme location financière, celui-ci sera considéré comme un contrat de location simple.

Les frais de contrats de location simple encourus au cours de l'exercice sont portés au compte de résultat.

La Société n'a pas de contrats de locations financières en vigueur au 31 décembre 2010.

d) Instruments financiers

La Société reconnaît un instrument financier dans son bilan que lorsque celle-ci devient une partie obligée dans le contrat ou l'accord en question, conformément aux clauses du contrat.

La Société établit la classification de ses actifs financiers au moment de leur reconnaissance initiale et, lorsque cela est permis et approprié, elle réévalue cette classification à la clôture de chaque bilan.

Les instruments financiers, aux fins d'évaluation, sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- 1. Prêts et créances et débits et dettes.
- 2. Investissements conservés jusqu'à l'échéance.
- 3. Actifs et passifs financiers conservés aux fins de négociation.
- 4. Autres actifs et passifs financiers à valeur raisonnable avec modifications dans le compte de résultat.
- 5. Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et d'entreprises associées.
- 6. Actifs financiers disponibles pour la vente.

Les principaux instruments financiers de la Société correspondent à des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et des créances, des débits et des dettes ainsi que des investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe.

d.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reconnus dans le bilan comprennent les espèces en caisse et les comptes bancaires, les dépôts à vue et les autres investissements très liquides avec une échéance de moins de trois mois. Ces postes sont enregistrés à leur coût historique, qui ne diffère pas de beaucoup de leur valeur de réalisation.

d.2) Prêts et créances et débits et dettes

Prêts et créances

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Créances pour opérations commerciales : actifs financiers venant de la vente de biens et de la prestation de services dans les opérations courantes ;
- b) Créances pour opérations non commerciales : actifs financiers qui, n'étant pas des instruments de capitaux propres ni des dérivés, ne sont pas d'origine commerciale, dont les encaissements sont des sommes déterminées ou déterminables et qui ne sont pas négociés dans un marché actif. Elles n'incluent pas des actifs financiers pour lesquelles la Société pourrait ne pas récupérer substantiellement tout l'investissement initial, pour des raisons autres que la perte de la valeur du crédit. Ces dernières sont considérées comme étant disponibles pour la vente.

Débits et dettes

Cette catégorie se divise comme suit :

- a) Débits pour opérations commerciales : passifs financiers venant de l'achat de biens et de services dans les opérations courantes ;
- b) Débits pour opérations non commerciales : passifs financiers qui, n'étant pas des instruments dérivés, ne sont pas d'origine commerciale.

Au départ, les actifs et les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont évalués selon leur valeur raisonnable, qui est le prix de la transaction et qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Malgré ce qui a été indiqué au paragraphe précédent, les montants portés au crédit et au débit issus des opérations commerciales ayant une échéance non supérieure à un an et qui ne comporte pas de taux d'intérêt contractuel ainsi que, le cas échéant, les avances et les crédits accordés au personnel, les dividendes à encaisser et les débours exigés sur des instruments du patrimoine, dont le montant doit être reçu à court terme, et les débours exigés par des tiers sur des participations dont le montant doit être payé à court terme sont évalués selon leur valeur nominale lorsque l'effet de la non-actualisation des flux de liquidités ne s'avère pas important.

Les évaluations postérieures, tant d'actifs que de passifs, sont faites selon leur coût amorti. Les intérêts produits sont comptabilisés dans le compte de résultat, en appliquant la méthode de l'intérêt effectif. Cela dit, les crédits et les débits, dont l'échéance ne dépasse pas un an, qui sont évalués au départ selon leur valeur nominale continueront d'être évalués à ce montant à moins que, dans le cas des crédits, il y ait eu perte de valeur.

À la clôture de l'exercice, des corrections d'évaluation seront faites s'il devait y avoir une constatation objective que la valeur d'une créance ait diminuée, c'est-à-dire que l'on constate une réduction ou un retard dans les flux de liquidités estimés futurs en rapport à cet actif.

La correction de la valeur en raison de la perte de valeur de débiteurs au 31 décembre 2010 a été évaluée selon l'analyse de chacun des soldes individuels non encaissés à cette date.

<u>d.3) Investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupe et d'entreprises liées</u>

Au départ, ces investissements sont évalués au prix coûtant, qui équivaut à la valeur raisonnable de la contre-prestation remise plus les coûts de transaction qui lui sont directement attribuables.

Par la suite, ils sont évalués à leur prix coûtant, moins, le cas échéant, le montant cumulé des corrections d'évaluation en raison de pertes de leur valeur.

À la clôture de l'exercice et lorsqu'il y a une constatation objective que la valeur comptable d'un investissement ne sera pas récupérable, les corrections d'évaluation nécessaires seront apportées.

Le montant de la correction de l'évaluation est déterminé comme la différence entre la valeur comptable et le montant récupérable, sauf meilleure constatation du montant récupérable des investissements dans l'évaluation de la perte de la valeur de ce type d'actifs ; on prend en considération la partie proportionnelle des capitaux propres de la société liée, corrigée par les plus-values tacites existantes à la date de l'évaluation.

Dans la détermination des capitaux propres des sociétés liées aux fins de ce qui est précisé au paragraphe précédent, sont considérés les cas où la société liée a à son tour a une prise de participation dans une autre, les capitaux propres qui figurent dans les comptes annuels consolidés dressés en appliquant les critères du Code du commerce et les dispositions applicables.

Les corrections d'évaluation en raison de la perte de la valeur et, le cas échéant, leur compensation sont enregistrées comme des charges ou des produits, respectivement, dans le compte de résultat. La compensation de la perte de valeur aura comme limite la valeur comptable de l'investissement qui serait reconnue à la date de la compensation si la perte de valeur n'avait pas été enregistrée.

Reclassement des actifs financiers

Les actifs financiers inclus au départ dans la catégorie d'actifs conservés aux fins de négociation ou à leur valeur raisonnable avec changements dans le compte de résultat ne peuvent être reclassés dans d'autres catégories, à moins que lorsque l'on décide de considérer l'actif comme un investissement dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes ou d'entreprises liées.

Annulation d'actifs financiers

Un actif financier, ou une partie de celui-ci, est rayé des comptes lorsqu'ils expirent ou que sont cédés les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier et que sont transférés de façon substantielle les risques et les bénéfices inhérents à leur propriété.

Lorsqu'un actif financier est rayé des comptes, la différence entre la contre-prestation reçue nette des coûts de transaction attribuables, en considérant n'importe quel nouvel actif obtenu, moins n'importe quel passif assumé et la valeur comptable de l'actif financier, plus tout montant cumulé qui aurait été reconnu directement dans les capitaux propres détermine le gain ou la perte issu du fait d'avoir rayé des comptes ledit actif et fait partie du résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Annulation de passifs financiers

Un passif financier est rayé des comptes lorsque l'obligation correspondante s'éteint.

La différence entre la valeur comptable du passif financier ou de la partie de celui-ci qui est rayé des comptes et la contre-prestation payée, inclus dans les coûts de transaction attribuables ainsi que tout actif cédé autre que des liquidités, ou passif assumé, est reflétée dans le compte de résultat de l'exercice dans lequel cette situation se produit.

Intérêt et dividendes reçus d'actifs financiers

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers produits après l'acquisition sont reflétés dans le compte de résultat.

Les intérêts doivent être reflétés en utilisant la méthode d'intérêt effectif et les dividendes lorsque le droit de l'associé à les recevoir est déclaré. À cette fin, dans l'évaluation initiale des actifs financiers, on a enregistré de façon indépendante, selon leur échéance, le montant des intérêts explicites produits et non échus à ce moment ainsi que le montant des dividendes accordées par l'organe compétent au moment de l'acquisition.

e) Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

À la clôture de chaque exercice, la valeur des postes non monétaires est fixée de façon raisonnable en appliquant le taux de change de la date de la détermination de la valeur raisonnable, c'est-à-dire la date de clôture de l'exercice. Lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont directement reflétés dans les capitaux propres, et toute différence de change est également reflétée dans les capitaux propres. Par contre, lorsque les pertes ou les gains issus de différences dans l'évaluation d'un poste non monétaire, ceux-ci sont reflétés dans le compte de résultat de l'exercice, et toute différence de change est reflétée dans le résultat de l'exercice.

f) Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est enregistré dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, en fonction de l'endroit où sont enregistrés les gains ou les pertes qui en sont à l'origine. L'impôt sur les bénéfices de chaque exercice inclut l'impôt courant et les impôts différés, le cas échéant.

Le montant de l'impôt courant est la somme à payer par la Société suite aux liquidations fiscales de l'impôt.

Les différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs, et leur base fiscale, génèrent les soldes d'impôts différés de l'actif ou du passif qui sont calculés en utilisant les taux d'impôt attendus au moment de leur compensation et conformément à la façon où l'on prévoit rationnellement récupérer ou payer l'actif ou le passif.

Les variations qui se produisent dans l'exercice dans les impôts différés d'actif ou de passif sont enregistrés dans le compte de résultat ou directement dans les capitaux propres, selon le cas.

g) Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'engagements, c'est-à-dire en fonction du courant réel de biens et de services qu'ils produisent et non pas du moment où intervient le courant monétaire ou financier qui en découle.

Les produits venant de la vente de biens et de la prestation de services sont fixés selon la valeur raisonnable de la contrepartie, reçue ou à recevoir, dérivée de ceux-ci qui, à moins de preuve contraire, est le prix accordé à ces biens ou services, déduction faite du montant de tout escompte, du rabais sur le prix ou d'autres facteurs similaires que la Société peut accorder ainsi que les intérêts incorporés au nominal des créances.

Les produits de prestation de services sont reflétés lorsque le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable, en considérant pour cela que le pourcentage de réalisation du service à la date de clôture de l'exercice. En conséquence, on en comptabilisera les produits venant de prestation de services que lorsque sont respectées toutes les conditions suivantes :

- a) Le montant des produits peut être évalué de façon fiable.
- b) Il est probable que la Société reçoive les bénéfices ou les rendements économiques issus de la transaction.
- c) Le degré de réalisation de la transaction, à la clôture de l'exercice, peut être évalué de façon fiable.
- d) Les coûts déjà encourus dans la prestation ainsi que ceux qui doivent encore l'être jusqu'à ce qu'elles soient terminées, peuvent être évalués de façon fiable.

h) <u>Provisions et imprévus</u>

Les obligations existants à la clôture de l'exercice, issues d'événements passés qui pourraient entraîner des préjudices au patrimoine de la Société et dont le montant et le moment de l'annulation sont indéterminés, seront enregistrées au bilan comme des provisions et seront fixées à la valeur actuelle selon la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour les annuler ou les transférer à un tiers.

La façon de procéder de la Société quant aux provisions et aux imprévus est la suivante :

La provision pour des responsabilités correspond au montant estimé pour faire face à des responsabilités probables ou certaines, issues de litiges en cours et pour des indemnisations et des obligations à venir de somme indéterminée. Leur dotation se fait au moment où survient la responsabilité ou l'obligation déterminant l'indemnisation ou le paiement. Au 31 décembre 2010, le montant de la provision atteignait 271 732,41 € (277 209,75 € lors de l'exercice précédent) (voir note 13).

Les ajustements qui surviennent en raison de l'actualisation de la provision sont enregistrés comme un coût financier lorsqu'ils se produisent. Dans le cas de provisions ayant une échéance inférieure ou égale à un an, et dans la mesure où l'effet financier ne soit pas important, aucun type d'escompte n'est appliqué.

i) Éléments des capitaux propres liés à l'environnement

La Société, en raison de la nature de ses activités, ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

j) <u>Transactions entre entreprises liées</u>

Règle générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction entre entreprises liées sont comptabilisés au moment initial selon leur valeur raisonnable. Le cas échéant, si le prix fixé pour une opération différait de sa valeur raisonnable, la différence sera enregistrée selon la réalité économique de l'opération. L'évaluation postérieure se fera conformément aux prescriptions des normes applicables.

k) Tableau des flux de trésorerie

En ce qui concerne le tableau des flux de trésorerie, les expressions suivantes sont utilisées dans le sens indiqué ci-après :

<u>Trésorerie ou équivalents de trésorerie</u>: La trésorerie comprend tant les espèces en caisse que les dépôts bancaires à vue. Les équivalents de trésorerie sont des instruments financiers qui font partie de la gestion normale de la trésorerie de la Société, ils sont convertibles en argent liquide, ils ont des échéances initiales non supérieures à trois mois et ils sont sujets à un risque peu élevé de variations de leur valeur.

<u>Flux de trésorerie</u>: Ce sont des rentrées et sorties d'espèces ou d'autres moyens équivalents, c'est-à-dire les investissements à échéance de moins de trois mois à fortes liquidités et à faible risque de variation de leur valeur.

<u>Activités opérationnelles</u>: Il s'agit d'activités qui constituent la principale source de revenus ordinaires de la Société, ainsi que toutes les autres activités ne pouvant pas être considérées comme un investissement ou un financement.

<u>Activités d'investissement</u>: On parle alors d'activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et autres investissements n'étant pas considérés comme des liquidités ou leurs équivalents.

<u>Activités de financement</u>: Ce sont celles qui donnent lieu à des variations de taille et de composition des capitaux propres nets et des passifs d'ordre financier.

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours des exercices 2010 et 2009 se décomposent comme suit :

	31/12/2008	Augmen- tations	Dimi- nutions	Transfert	31/12/2009	Augmen- tations	Dimi- nutions	Transferts	31/12/2010
Montant brut : Autres installations,									
outillage et mobilier Équipements	29 664,17	-	-	1 166,90	30 831,07	4 850,25	-	-	35 681,32
informatiques Autres immobilisations	226 118,98	5 268,88	-	-	231 387,86	8 156,20	-	-	239 544,06
corporelles	107 900,42	36 204,72	-	(1 166,90)	142 938,24	57 454,86	-	-	200 393,10
	363 683.57	41 473.60	_	_	405 157.17	70 461.31			475 618.48
Amortissements cumulés: Autres installations, outillage et									
mobilier Équipements	(24 892,63)	(2858,96)	-	-	(27 751,59)	(3 233,77)	-	-	(30 985,36)
informatiques Autres immobilisations	(188 472,08)	-(15 413,34)	-	-	-(203 885,42)	(15 540,41)	-	-	(219 425,83)
corporelles	(23 682,17)	-(21 960,90)	-	-	(45 643,07)	(32 758,50)	-	-	(78 401,57)
	(237 046,88)	(40 233,20)	-	-	(277 280,08)	(51 532,68)	_		(328 812,76)
Perte de valeur									
Montant net :	126 636,69	1 240,4	-	-	127 877,09	18 928,63	-	-	146 805,72

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, totalement amortis et utilisés, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant :

	31/12/2010	31/12/2009
Autres installations	30 831,07	2 241,40
Équipements informatiques	179 096,36	171 372,37
Autres immobilisations corporelles	2 100,00	2 100,00
Total	212 027.43	175 713,77

NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2010 et 2009 se décomposent comme suit :

	31/12/2008	Augmen- tations	Diminutions	Transferts	31/12/2009	Augmen- tations	Diminutions	Transferts	31/12/2010
Montant brut :									
Propriété industrielle	83 521 86	31 582 66	-	-	115 104 52	19 860 00	(2 294,82)	-	132 669 70
Logiciels	251 765,89	45 451,00	(60 000)	-	237 216,89	145 630,39	-	-	382 847,28
	335 287.75	77 033.66	(60 000)		352 321.41	165 490.39	(2 294,82)		515 516.98
Amortissements cumulés :									
Propriété industrielle	(34 198,28)	(17 794,13)	-	-	(51 992,41)	(20 462,36)	2 294 82		(70 159,95)
Logiciels	(95 147,10)	(47 799,82)	15 000	-	(127 946,92)	(52 222,95)	=	=	(180 169,87)
	(129 345,38)	(65 593,95)	15 000	-	(179 939,33)	(72 685,31)			(250 329,82)
Perte de valeur									
Montant net :	205 942,37	11 439,71	(45 000)	-	172 382,08	92 805,08	-	-	265 187,16

Éléments totalement amortis et utilisés

La ventilation, par postes, des éléments de l'actif les plus importants, qui aux 31 décembre 2010 et 2009 étaient totalement amortis et utilisés, est présentée ci-après tout comme la valeur de ces biens au prix coûtant (en euros) :

	31/12/2010	31/12/2009
Propriété industrielle	16 396,09	14 940,26
Logiciels	74 089,29	70 881,32
Total	90 485,38	85 821,58

NOTE 7. LOCATIONS ET AUTRES OPÉRATIONS ASSIMILÉES

7.1) Locations simples (la Société agissant comme locateur)

L'imputation aux résultats des exercices 2010 et 2009 au titre de location simple en vigueur a atteint respectivement la somme de 164 608,97 €et de 142 819,96 €

Le montant total des paiements futurs minimums se rapportant à des locations simples non annulables est ventilé ci-après :

Paiements futu				
1 an	Entre an 1 et 5 ans			
164 067,54	609 790,8			
11 468,35	45 873,4			
	1 an 164 067,54			

NOTE 8. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société classe les instruments financiers en fonction de l'intention qu'elle a par rapport à ceux-ci dans les catégories et portefeuilles suivants :

8.1) Actifs financiers

Les actifs financiers à long terme aux 31 décembre 2010 et 2009, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, déri	vées et autres	Total		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	
Prêts et créances (Note 8.1.1)	481 087,28	122 136,72	481 087,28	122 136,72	
Total	481 087,28	122 136,72	481 087,28	122 136,72	

Les actifs financiers à court terme aux 31 décembre 2010 et 2009, sauf les investissements dans le patrimoine d'entreprises du Groupe, multigroupes et entreprises liées qui sont mentionnés à la note 8.3, se décomposent comme suit :

	Créances, déri	vées et autres	Total	l _
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Actifs ayant une valeur raisonnable avec variations dans le compte de				
résultat :	3 145 725,39	4 591 295,16	3 145 725,39	4 591 295,16
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 8.1. a)	3 145 725,39	4 591 295,16	3 145 725,39	4 591 295,16
Prêts et créances				
(Note 8.1.1)	3 731 569,17	4 205 496,70	3 731 569,17	4 205 496,70
Total	6 877 294,56	8 796 791,86	6 877 294,56	8 796 791,86

a) <u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>

Ces actifs aux 31 décembre 2010 et 2009 se décomposent comme suit :

	Solde au 31/12/2010	Solde au 31/12/2009
Investissements très liquides Comptes courants et caisse	2 564 183,63 581 541,76	4 300 726,76 290 568,40
Total	3 145 725,39	4 591 295,16

8.1.1) Prêts et créances

La composition de ce poste aux 31 décembre 2010 et 2009 est la suivante :

	Solde au	31/12/2010	Solde au 31/12/2009		
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	
Créances pour opérations commerciales					
Clients entreprises du Groupe	-	594 655,06	-	540 653,55	
Clients tiers	-	2 758 092,34	-	3 442 350,37	
Débiteurs tiers	-	23 765,24	-	13 308,82	
Débiteurs entreprises du Groupe	-	83 485,00	-	-	
Avances au personnel	-	3 000,82	-	1 509,04	
Total des créances pour des opérations commerciales	-	3 462 998,46	-	3 997 821,78	
Créances pour des opérations non commerciales					
Créances et intérêts à des entreprises du Groupe Compte courant avec entreprises du Groupe	455 723,30	190 514,56 55 798,33	100 000,00	206 456,98	
Compte courant avec sociétés liées	-	21 039,88	-	-	
Intérêts sur créances à des tiers	-	-	-	-	
Garanties et dépôts	25 363,98	1 217,94	22 136,72	1 217,94	
Total des créances pour des opérations non commerciales	481 087,28	268 570,71	122 136,72	207 674,92	
Total	481 087,28	3 731 569,17	122 136,72	4 205 496,70	

Les soldes de clients tiers incluent des soldes créanciers se rapportant à des factures à émettre pour les remises négociées avec les plus gros clients. Au 31 décembre 2010, ce montant atteignant 1 188 858,43 €, lequel est net du solde débiteur de clients tiers.

Le poste créances et intérêts aux entreprises du Groupe à long terme inclut des emprunts aux sociétés du Groupe : Antevenio Mobile à la hauteur de 226 500 euros, Antevenio Francia pour une valeur de 78 000 euros et Antevenio LTD pour un montant de 151 223,30 euros.

Les soldes des clients et des autres débiteurs incluent les pertes de valeur causées par des risques d'insolvabilité selon ce qui est indiqué ci-après :

Pertes de valeur	Solde au 31/12/2008	Compensation de la perte de valeur	Solde au 31/12/2009	Correction évaluation pour perte de valeur	Solde au 31/12/2010
Créances pour opérations commerciales	(400 411,88)	94 823,59	(305 588,29)	(14 212,79)	(319 801,08)
Total	(400 411,88)	94 823,59	(305 588,29)	(14 212,79)	(319 801,08)

8.1.2) Autre information relative aux actifs financiers

a) Reclassements

Aucun instrument financier n'a été reclassé durant l'exercice.

b) <u>Classement par échéances</u>

L'échéance des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2010 :

	Échéance en années						
	1	2	3	5	5	Plus de 5 Total	
Créances à des entreprises du Groupe à long terme		251 223,3	204 500			455 723,3	
Investissements dans des entreprises du Groupe et							
entreprises du Groupe et entreprises liées	190 514,56	_	_	_	_	- 190 514,56	
Créances à des entreprises	190 514,56	-	-	-	-	- 190 514,56	
Investissements financiers Intérêts sur créances à des tiers	1 217,94	-	-	-	-	- 1 217,94	
Garanties et dépôts	1 217,94					1 217,94	
Trésorerie et équivalents de							
trésorerie	3 145 725,39					3 145 725,39	
Clients et autres débiteurs Ventes et prestations de	3 539 836,67	-	-	-	-	- 3 539 836,67	
services Clients, entreprises du Groupe	2 758 092,34	-	-	-	-	- 2 758 092,34	
et entreprises partenaires Débiteurs entreprises du	594 655,06	-	-	-	-	- 594 655,06	
Groupe	83 485,00					83 485,00	
Débiteurs variés Compte courant entreprises du	23 765,24	-	-	-	-	- 23 765,24	
Groupe	76 838,21					76 838,21	
Personnel	3 000,82	-	-	-	-	- 3 000,82	
Total	6 877 294,56	-	-	-	-	- 7 333 017,86	

c) Actifs cédés en garantie

Il n'y a aucun actif ni passif cédé en garantie.

d) Information se rapportant au compte de résultat et aux capitaux propres

	Compte de résultat net 31/12/2010	Produits financiers par application de l'intérêt effectif 31/12/2010
Catégories Actifs ayant une valeur raisonnable avec variations dans le compte Conservés pour négociation Trésorerie et équivalents de trésorerie Investissements conservés jusqu'à l'échéance Prêts et créances Actifs disponibles pour la vente, parmi lesquels : Évalués à une valeur raisonnable Évalués au prix coûtant Dérivés de couverture	63 323.13 (37 736,69)	- - - - - - -
Total	25 586.44	_

8.2) Passifs financiers

Les passifs financiers à court terme aux 31 décembre 2010 et 2009 se décomposent comme suit :

	Dettes : d'établisseme cré	ents de crédit	Dériv Aut		Total	
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009
Débits et dettes (Note 8.2.1)	3 192,65	996,4	3 340 579,71	3 137 650,62	3 343 772,36	3 138 647,02
Total	3 192,65	996,4	3 340 579,71	3 137 650,62	3 343 772,36	3 138 647,02

8.2.1) Débits et dettes

Ce poste se décompose comme suit aux 31 décembre 2010 et 2009 (en euros) :

	Solde au 3	31/12/2009	Solde au 3	31/12/2009
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Opérations commerciales :				
Fournisseurs	-	2 567 356,92	-	2 335 101,42
Fournisseurs entreprises liées (Note 16)	-	411 203,55	-	477 552,05
Créances	-	97 648,37	-	181 984,53
Total des soldes des opérations commerciales	-	3 076 208,84	-	2 994 638,00
Opérations non commerciales :				
Dettes auprès d'établissements de crédit	-	3 192,65	-	996,4
Compte courant avec entreprises du Groupe (Note 16)	-		-	-
Emprunts et autres dettes	-	3 192,65	-	996,4
Charge de personnel (rémunérations à payer)	-	238 901,59	-	143 012,62
Dividende actif à payer		25 469,28		
Total des soldes des opérations non commerciales	-	264 370,87	-	143 012,62
Débits et dettes	-	3 343 772,36	-	3 138 647,02

8.2.2) Autre information relative aux passifs financiers

a) Classement par échéances

Les échéances des instruments financiers de l'actif à la clôture de l'exercice 2010 se décomposent comme suit :

	Échéance en années						
	1	2	3	4	5	Plus de 5	Total
Dettes	3 192,65	-	-	-	-	-	3 192,65
Dettes auprès d'établissements de crédit Postes en attente d'application Dettes auprès d'entreprises du Groupe et	3 192,65	-	-	-	-	-	3 192,65
d'entreprises partenaires	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	3 340 579,71	-	-	-	-	-	3 340 579,71
Fournisseurs	2 567 356,92	-	-	-	-	-	2 567 356,92
Fournisseurs, entreprises du Groupe et							
entreprises partenaires	411 203,55	-	-	-	-	-	411 203,55
Créances diverses	97 648,37	-	-	-	-	-	97 648,37
Personnel	238 901,59	_	_	_	-	-	238 901,59
Dividende actif à payer	25 469,28						25 469,28
Total	3 343 772,36	_	_	-	_	-	3 343 772,36

8.3) Fournisseurs - entreprises du Groupe, multigroupe et entreprises liées

Les prises de participation au 31 décembre 2010 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part.	% part.	vote direct	e % droit de t vote indir.	Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	comptable
Entreprises du Groupe							
Europermission, S.L	50.00	_	50.00	-	1 520.00	(627,37)	892.63
Antevenio, S.R.L.	71.00	_	71.00	-	3 620 395.34	-	3 620 395.34
Centrocom Cyber, S.L.U.	100,00	-	100,00	-	1 577 381,69	-	1 577 381.69
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	100,00	-	100,00	-	198 250,00	_	198 250.00
Antevenio Mexico	-	-	-	-	1 908,25	_	1 908.25
Antevenio Mobile, S.L.	100,00	-	100,00	-	27 436,50	_	27 436.50
Código Barras SL	100,00	-	100,00	-	1 779 385,44	_	1 779 385.44
Antevenio France	100,00	-	100,00	-	2 000,00	_	2.000.00
Antevenio LTD	51,00	-	51,00	-	6 339,39	-	6 339.39
					7 214 616.61	(627,37)	7 213 989.24

Aucune des sociétés liées n'est cotée en Bourse.

Les prises de participation au 31 décembre 2009 dans des entreprises du Groupe, multigroupes et dans des entreprises liées se décomposent comme suit (en euros) :

	% part.	% part.	% droit de % vote direct v		Valeur de l'investiss.	Montant de la provision pour perte de valeur	Valeur comptable nette de la participation
Entreprises du Groupe							
Europermission, S.L	50,00	-	50,00	-	1 520.00	(627,37)	892.63
Antevenio, S.R.L.	61,00	-	61,00	-	2 753 829.24		2 753 829.24
Centrocom Cyber, S.L.U.	100,00	-	100,00	_	1 577 381 69	_	1 577 381 69
Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L.	100,00	-	100,00	-	198 250.00	_	198 250 00
Antevenio Mexico	-	-	-	-	1 908.25	-	1 908.25
Antevenio Mobile, S.L.	75,00		75,00		2 436.50	-	2 436.50
Código Barras SL	100,00		100,00		1 481 847 57	-	1 481 847 57
Antevenio France	100,00		100,00		2 000.00	-	2 000.00
Antevenio Argentina	51,00		51,00		3 250.00	-	3 250.00
					6 022 423.25	(627,37)	6 021 795.88

Aucune des sociétés liées ne cotait en Bourse.

Le résumé des capitaux propres (en euros) tout comme l'objet et le siège social des sociétés liées qui font partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 sont ceux qui sont présentés ci-après :

	Date dernier bilan disp.	Capital social	Réserves	Subventions	Résultats négatifs exercices antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Résultat d'exploitation
Europermission, S.L.	31/12/2010	1 520,21	-		- 1 095,23		- 424,98	-
Centrocom Ciber, S.L.U.	31/12/2010	33 967,45	2 922 245,05			1 067,57	2 957 280,07	-
Marketin Manager Servicios de Marketing, S.L.	31/12/2010	99 800			- 362 366,94	- 191,64	- 262 758,58	-
Antevenio, S.R.L.	31/12/2010	10 000	2 010 030,04		-	1 056 043	3 076 073,04	-
Antevenio Mobile, S.L.	31/12/2010	3 010			- 99 249,63	- 179 281,46	- 275 521,09	-
Código de Barras, S.L.	31/12/2010	4 639	308 629,99	90 403,73		313 075,80	716 748,52	-
Antevenio France	31/12/2010	2 000				-204 963,75	- 202 963,75	
Antevenio Ltd	31/12/2010	12 430,18	- 758,58			-172 665,07	160 993,47	-

L'objet social et le domicile des sociétés liées sont précisés ci-après :

Europermision, S.L. Son objet social porte sur le développement et la commercialisation de bases de données à des fins commerciales. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Centrocom Cyber, S.L.U. Son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing direct visant la création de contacts utiles. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Marketing Manager Servicios de Marketing, S.L. Son objet social porte sur le service conseil à des entreprises concernées par la communication commerciale. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : C/ Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Antevenio S.R.L. Son objet social porte sur la publicité en ligne et le marketing sur internet. Son domicile social se trouve à : Viale Abruzzxi 13/A20131, Milan (Italie).

Antevenio Mobile, S.L. Son objet social porte sur la prestation de services par des réseaux de données pour portables et autres dispositifs électroniques de contenus multimédia. Son siège social se trouve à calle Marqués de Riscal, 11, Madrid.

Código Barras Networks S.L. Son objet social porte sur le développement et la maintenance de pages Web, la promotion d'entreprises par des services interactifs et la prestation de services, le commerce et la distribution de biens et/ou de services par des moyens interactifs. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : Avenida Pedralbes 36, Barcelone.

Cette société fait partie du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2010.

Antevenio France, S.R.L. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : 120, Av. Du General Leclerc, Paris, France.

Antevenio LTD. Son objet social porte sur la prestation de services publicitaires et de promotion sur Internet, l'étude, la diffusion et la prestation de services dans le domaine de la publicité et du marketing sur Internet. Son domicile social se trouve à l'adresse suivante : King Street, Hammersmith, London, Royaume-Uni.

Antevenio LTD a été constituée durant l'exercice 2010.

Les prises de participation durant l'exercice sont les suivantes :

Société	% part. directe %	part. indirecte	Date d'acquisition	Coût
Entreprises du Groupe :	25.04		14/10/2010	
Antevenio Mobile Antevenio, S.R.L.	25 % 10,00		14/10/2010 11/05/2010	25 000,00 866 566,10
,	,			<i>'</i>

Durant l'exercice 2010, la société a engagé 236 090,75 euros dans Código Barras Network SL, ce qui correspondait à un plus grand coût de la prise de participation, soit une retenue de 25 % du prix de vente en garantie du respect de certaines conditions. Comme ces conditions pour lesquelles le montant était retenu on été respectées, on considère ce montant comme une plus grande valeur de l'investissement.

Les corrections d'évaluation en raison de détériorations ainsi que les dotations et les compensations faites durant l'exercice se décomposent comme suit :

	Coût investisseme	Corrections pour pertes de valeur au		Compensati	Diminuti	Corrections pour pertes de valeur au	Valeur nette
Société	nt	31/12/2008	Dotations	ons	ons	31/12/2010	31/12/2010
Entreprises du Groupe :							
Europermission, S.L	1 520,00	(627,37)	-	-	-	(627,37)	892,63
Antevenio, S.R.L.	3 620 395,34	-	-	-	-	-	3 620 395,34
Centrocom Cyber, S.L.U. Marketing Manager Servicios de	1 577 381,69	-	-	-	-	-	1 577 381,69
Marketing, S.L.	198 250,00	-	-	-	-	-	198 250,00
Antevenio Mexico	1 908,25	-	-	-	-	-	1 908,25
Antevenio Mobile, S.L.	27 436,50	-	-	-	-	-	27 436,50
Código Barras SL	1 779 385,44	-	-	-	-	-	1 779 385,44
Antevenio France	2 000,00	-	-	-	-	-	2 000,00
Antevenio LTD	6 339,39	-	-	-	-	-	6 339,39
	7 214 616,61						7 213 989,24

8.4) Information sur la nature et le niveau de risque des instruments financiers

8.4.1) Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de la Société sont des soldes de caisse et de trésorerie, des clients et d'autres débiteurs et des investissements qui représentent l'exposition maximale de la Société au risque de crédit en rapport aux actifs financiers.

Le risque de crédit de la Société est fondamentalement attribuable aux dettes commerciales. Leurs montants se reflètent dans le bilan net de provisions pour insolvabilités, estimés par la direction de la Société en fonction de l'expérience des exercices passés et de leur évaluation par rapport à la situation économique actuelle.

8.5) Capitaux propres

8.5.1) Capital social

Aux 31 décembre 2010 et 2009, le capital social est représenté par 4 207 495 actions nominatives ayant une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. Ces actions ont toutes les mêmes droits politiques et économiques.

Les sociétés dont la prise de participation directe ou indirecte est égale ou supérieure à 10% du capital social au 31 décembre 2008 sont les suivantes :

	Nb de participations	% de participation
Alba Participaciones, S.A.	864 012,00	20,54
Aliada Investment BV	848 976,00	20,18
Joshua David Novick	500 166,00	11,89
E Ventures Capital Internet, S.A.	432 006,00	10,27
Autres	1 562 335,00	37,12
Nextstage	226 417,00	5,38
Moneta	220 000,00	5,23
Total	4 207 495,00	100,00

8.5.2) <u>Réserves</u>

Les réserves se décomposent comme suit :

RÉSERVES	2010	2009
Réserve légale Autres réserves Prime d'émission d'actions	46 282,45 2 430 316,91 8 189 786,85	46 282,45 3 036 510,95 8 189 786,85
Total	10 666 386,21	11 272 580,25

a) Réserves légales

Conformément aux dispositions légales, l'usage des réserves légales est restreint. Toute société commerciale de la forme d'une société de capitaux et ayant réalisé des bénéfices est tenue d'affecter 10 % de ses bénéfices au poste de réserves légales, et ce jusqu'à ce que le fonds de réserve ainsi constitué représente un cinquième du capital social souscrit. Les réserves légales ne peuvent être utilisées que pour compenser des pertes ou augmenter le capital social, uniquement pour la part dépassant 10 % du capital augmenté. Elles ne peuvent être distribuées aux actionnaires qu'en cas de liquidation de la société. Au 31 décembre 2010, la dotation aux réserves légales était tout à fait conforme aux dispositions susvisées.

b) <u>Dividendes</u>

Durant l'exercice 2010, l'assemblée universelle extraordinaire des actionnaires a approuvé les partages de dividendes suivants à imputer aux réserves :

Date du procès-verbal d'approbation des dividendes	Euros
15/12/2010	841 499,00
Total	841 499,00

NOTE 9. INFORMATION SUR LES REPORTS DE PAIEMENT À DES FOURNISSEURS. TROISIÈME DISPOSITION ADDITIONNELLE. « DEVOIR D'INFORMATION » DE LA LOI 15/2010, DU 5 JUILLET 2010

Conformément à ce qui est indiqué dans la troisième disposition additionnelle. Devoir d'information de la loi 15/2010, du 5 juillet 2010, portant modification de la loi 3/2004, du 29 décembre 2004, par laquelle sont établies des mesures de luttes contre le retard de paiement dans les opérations commerciales, on informe que le solde à payer aux fournisseurs au 31 décembre 2010 cumulant un report de paiement supérieur au délai légal atteint la somme de 459 563 euros.

Antevenio respecte les délais exigés pour le paiement de ses fournisseurs prévus dans la loi 15/2010, du 5 juillet 2010. Du montant ci-devant indiqué, on a soit procédé à sa régularisation en date de présentation des comptes ou bien il s'agit de fournisseurs qui sont en cours de procédure de liquidation et de dissolution de leurs sociétés ou encore il s'agit de fournisseurs pour qui en date de clôture des comptes, il y avait des désaccords sur le montant exact ou sur la provenance des services fournis.

NOTE 10. DEVISES ÉTRANGÈRES

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice actuel est le suivant :

DIFFÉRENCES DE CHANGE	2010
Différences positives de change : Produites durant l'exercice En attente d'échéance	20 272.72.
Différences négatives de change : Produites durant l'exercice Vives	(29 336,49)
Total	(9.063.77)

Le montant des différences de change considérées dans le résultat de l'exercice précédent est le suivant en milliers d'euros :

DIFFÉRENCES DE CHANGE	2009
Différences positives de change : Produites durant l'exercice En attente d'échéance	9 647.12 -
Différences négatives de change : Produites durant l'exercice Vives	(25 703,83)
Total	(16 056.71)

NOTE 11. SITUATION FISCALE

Le poste « Administrations publiques » se décompose comme suit aux 31 décembre 2010 et 2009 (en euros) :

	31/12	/2010	31/12	/2009
	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs	Soldes débiteurs
Paiements non courants :				
Paiements courants :				
Taxe sur la valeur ajoutée	-	45 592,32	89 934,32	-
Trésor public : débiteur au titre de l'impôt sur les sociétés	-	-	3 268,46	-
Retenues à la source et acomptes provisionnels au titre de	109,23	-	-	-
Trésor public : créancier au titre de retenues d'impôt	-	119 815,36	-	34 495,97
Impôt sur les sociétés	-	2 776,03	_	25 124,90
Organismes de la sécurité sociale	-	33 160,30	-	31 808,59
	109,23	201 344,01	93 202,78	91 429,46

Situation fiscale

En ce qui concerne les impôts auxquels la Société est assujettie, les quatre derniers exercices peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités fiscales.

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, les liquidations d'impôts ne peuvent pas être considérées comme définitives tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un contrôle de la part des autorités fiscales, à moins que le délai de prescription de quatre ans se soit écoulé. En conséquence, en cas d'éventuels contrôles fiscaux, il n'est pas à exclure que des montants passifs supplémentaires, autres que ceux comptabilisés par la Société, puissent apparaître. Quoi qu'il en soit, les administrateurs estiment qu'en cas d'apparition de tels montants passifs, ils ne seraient pas importants compte tenu des capitaux propres et des résultats annuels obtenus.

Impôt sur les bénéfices

L'état de rapprochement du montant net des produits et des charges de l'exercice et la base imposable de l'impôt sur les bénéfices de la Société est le suivant :

Résultat de l'exercice après impôts		Compte de résultat	278 267,86
	Augmentations	Diminutions	Effet net
Impôt sur les sociétés	82 096,92	-	82 096,92
Écarts permanents			
Écarts temporaires Produits durant des exercices précédents Produits durant l'exercice actuel	-	(112 626,53)	(112 626,53)
Base imposable (résultat fiscal)	-	-	247 738,25

Les calculs effectués quant à l'impôt sur les sociétés sont les suivants :

	2010
Montant de l'impôt calculé au taux de 30 % de l'assiette fiscale	74 321,47
Déductions	(26 012,52)
Montant liquide	48 308,96
Retenues à la source et acomptes provisionnels	34 209,31
Montant à payer	14 099,65

Les frais d'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2010 se décomposent comme suit :

		2. Variation de l'impôt différé				
		a) Variation do	e l'impôt différ	é de l'actif	b) Variation de l'impôt différé du passif	
	1. Impôt courant	Écarts temporaires	Crédit d'impôt pour base imposables négatives	Autres créances	Écarts temporaires	3. Total (1+2)
		<u> </u>			•	
Imputation à pertes et gains, parmi lesquelles :	82 096,92		-	_		82 096,92
Opérations continues	82 096,92	-	-	-	-	82 096,92
	82 096,92		-	_	-	82 096,92

Les différences existantes entre le montant au titre de dette d'impôt sur les sociétés et le solde du compte Trésor public créancier pour impôt sur les société s'explique par le fait que la Société a appliqué des déductions correspondant aux dépenses externes faites en RDI.

Autre information fiscale

La Société durant l'exercice 2010 ha comptabilisé des déductions fiscales au titre de RDI et des déductions pour investissement à l'étranger.

NOTE 12. PRODUITS ET CHARGES

a) Stocks

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

COÛT DE VENTES	2010	2009
Coût de ventes Coût de ventes	5 455 832,53	4 397 776,49
Consommation de matières premières et d'autres matières consommables	5 455 832,53	4 397 776,49
Total Achats consommés	5 455 832,53	4 397 776,49

b) Charges sociales

La composition de ce poste du compte de résultat ci-joint est la suivante :

Charges sociales	2010	2009
Sécurité sociale à la charge de l'entreprise Autres charges sociales	317 917,68 40 234,63	275 855,28 35 488,63
Charges sociales	358 152,31	311 343,91

c) Résultat financier

Les produits et charges financiers pour intérêts se décomposent comme suit :

Produits et charges financiers	2010	2009	
Produits:	83 790,98	147 552,84	
Produits de créances à court terme, entreprises du Groupe Revenus d'intérêts de placements à terme Produits de créances à court terme de tiers	10 462,04 63 323,13	10 407,42 125 505,96 703,07	
Autres produits	10 005,81	10 936,39	

Produits et charges financiers	2010	2009
Frais:	37 736,69	-
Autres charges	37 736,69	-

NOTE 13. PROVISIONS ET IMPRÉVUS

13.1) Provisions

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

Type de provision	Solde au 31/12/2008	Ajustements dus à l'actualisation	Applicatio ns ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2009	Dotations	Ajustements dus à l'actualisation	Applications ou excès	Transferts	Solde au 31/12/2010
Long terme :										
Autres responsabi lités	277 209,75	-			277 209,75	-	-		(5 477,34)	271 732,41
	277 209,75	-			277 209,75	-	-		(5 477,34)	271 732,41

13.1.1.) Provision pour autres responsabilités

Le 21 septembre 2007, l'Agencia Española de Protección de Datos (AEPD – Agence espagnole de protection des données) a engagé des poursuites contre Antevenio, S.A. pour une violation alléguée des articles 6(1) et 11(1) de la loi organique 15/1999, du 13 décembre 1999, sur la protection des données à caractère personnel, ce qui a entraîné une amende de 210 607,26 € pour Antevenio, S.A. Cette sanction a fait l'objet d'un recours en inconstitutionnalité devant le Tribunal constitutionnel, après le rejet du recours en cassation formé devant la troisième salle de la Cour suprême et qui n'a pas été reçu en raison du montant en question.

La Société a constitué une provision au titre de responsabilité de 271 732,41 € pour couvrir principalement ces risques éventuels.

NOTE 14. INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

La Société ne possède aucun actif et n'a engagé aucun frais visant à minimiser l'atteinte à l'environnement et à assurer la protection et l'amélioration de l'environnement. En outre, la Société n'a pas constitué la moindre provision pour risques et charges à ce titre du fait qu'il estime qu'aucune éventualité n'est à craindre en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement.

NOTE 15. AVALS ET GARANTIES

Les avals et garanties présentés par la Société aux établissements bancaires et aux organismes publics au 31 décembre 2010 se décomposent comme suit :

Avals	2010	2009
Bail du siège social Aval pour risques spécifiques	134 995,00 270 702,22	111 030,56 270 702,22
Total	405 697,22	381 732,78

NOTE 16. ÉVÉNEMENTS SURVENUS A POSTERIORI

Après le 31 décembre 2010, aucun événement important pouvant affecter les comptes annuels de la Société en cette date n'est survenu.

NOTE 17. OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

17.1) Soldes entre entreprises liées

Les soldes auprès d'entreprises liées au 31 décembre 2010 se décomposent comme suit (en euros) :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Centrocom Cyber, S.L.	Europermissi on	MMSM	Código de barras	Antevenio Mobile	Antevenio France	Antevenio LTD	Mexique	Antevenio Italia
A) ACTIF NON COURANT	_	_	_	_	226 500	78 000	151 223.3	-	_
a)									
b) Créances à des entreprises	-	-	-	-	226 500	78 000	151 223.3	-	-
Total non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 otal non courant	-	-	-	-	226 500	78 000	151 223.3	-	-
B) ACTIF COURANT	157 023.28	33 012.62	306 168.69	2 321.97	100 709.76	56 087.16	3 104.53	<u>-</u>	182 540.00
1. Clients et autres débiteurs	155 018,79	29 317,57	118 758,66	2 321,97	92 230,80	14 467,27		_	182 540,00
a) Clients : ventes et prestations de	,	,	,	,	,	,	-	-	,
services à court terme	155 018,79	29 317,57	118 758,66	2 321,97	92 230,80	14 467,27	-	-	182 540,00
2. Investissements dans des entreprises du Groupe à court terme	2 004,49	3 695,05	187 410,03	-	8 478,96	41 619,89	3 104,53	21 039,88	-
a) Créances à des entreprises.	-	_	187 410 03	-	-	-	3 104 53	-	_
c) Compte courant	2.004.49	3 695 05	-	-	8 478 96	41 619 89	-	21 039 88	-
C) PASSIF COURANT	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	_	_	_	_	_
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	-	-	-	-	-
a) Fournisseurs à court terme	(244 442,12)	(46 431,45)	(1 475,00)	(118 854,98)	_	_	_	_	_
b) Créances diverses	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total courant	(87 418,84)	(13 418,83)	(304 693,69)	(116 533,01)	100 709.76	56 087.16	3 104.53	21 039.88	182 540

En plus des soldes antérieurs, on inclut un solde débiteur à la hauteur de 83 485 € face à Antevenio Argentina.

Les soldes auprès d'entreprises liées au 31 décembre 2009 se décomposent comme suit (en euros) :

SOLDES ENTRE ENTREPRISES LIÉES	Centrocom Cyber, S.L.	Europermissi on	MMSM	Antevenio Mobile	Antevenio Italia
A) ACTIF COURANT	291 444.34	33 012.62	337 285.28	85 320.29	48.00
1. Clients et autres débiteurs	236 190,06	33 012,62	130 828,30	85 320,29	48,00
a) Clients : ventes et prestations de services à court terme Linvestissements dans des entreprises du	236 190,06	33 012,62	130 828,30	85 320,29	48,00
Groupe à court terme	55 254,28	-	206 456,98	-	-
a) Crédits à des entreprises	55 254.28	-	206 456.98	-	-
B) PASSIF COURANT	(419 547,65)	(46 431,87)	_	(11 572,53)	_
1. Dettes auprès des entreprises du Groupe et d'entreprises liées à court terme					
2. Dettes fournisseurs et autres débiteurs	(419 547,65)	(46 431,87)	-	(11 572,53)	-
a) Fournisseurs à court terme	(419 547,65)	(46 431,87)	_	(11 572,53)	_
b) Créances diverses	-	-	-	-	-
Total	(128 103,31)	(13 419,25)	337 285.28	73 747.76	48.00

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2010 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Centrocom Cyber, S.L.	1 606 796,4	1 049 946,53	-	-
Europermission S.L.	-	=	-	=
Marketing Manager	15 068,58	29 825,42	7 357,51	-
Código de barras Networks	252 896,00	22 402,5	-	-
Antevenio Mobile	-	57 993,78	-	-
Antevenio France	-	14 467,27	-	-
Antevenio LTD	_	-	3 104,53	-
Antevenio Argentina	196 467,27	9 737,49	-	-
Antevenio Italia		182 540,00	-	-
	2 071 228,25	1 366 912,99	10 462,04	-

Le montant des opérations réalisées durant l'exercice 2009 inclus dans le compte de résultat ci-joint se décompose comme suit (en euros) :

Transactions réalisées	Services reçus	Services fournis	Intérêts encaissés	Intérêts payés
Centrocom Cyber, S.L.	1 644 330,12	1 001 852,19	-	-
Europermission S.L. Marketing Manager	-	- 19 991,04	10 407,42	-
Antevenio Mobile Antevenio Italia	9 976,32	10 794,90 48.00		-
A more than a mana	1 (54 20 (44	-,		
	1 654 306,44	1 032 686,13	10 407,42	-

17.2) Principaux actionnaires

Durant l'exercice 2010, il n'y a pas eu de transactions importantes avec des actionnaires importants.

17.3) Soldes et transactions avec des administrateurs et des cadres de direction.

Les montants reçus par le Conseil d'administration durant l'exercice 2010 et par les cadres de direction sont les suivants :

Salaires du conseil d'administration	2010	2009
Appointements et salaires Autres rémunérations	266 832,00	316 832,00

Au 31 décembre 2010, il n'existait aucun engagement à titre de compléments de retraite, d'avals ou de garanties en faveur de l'Organe d'administration.

Autre information se rapportant au Conseil d'administration

En application de la loi sur les sociétés de capitaux, les fonctions exercées au sein d'autres sociétés ayant un objet social analogue ou complémentaire, par les membres de l'organe d'administration, sont les suivantes :

Titulaire	Société liée	% part.	Poste
M. Joshua David Novick	Centrocom Cyber S.L.U	-	Administrateur unique
	Antevenio, S.R.L.		Conseiller
	Antevenio Mobile, S.L.		Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de		
	Marketing, S.L.		Conseiller
	Europermission S.L		
M. Pablo Pérez Garcia Villoslada	Europermission S.L.	-	Conseiller
	Antevenio, S.R.L.		Conseiller
	Marketing Manager de Servicios de		
	Marketing, S.L.		Conseiller

De plus, et conformément à la Loi sur les sociétés de capitaux, ci-devant mentionnée, il est indiqué que les membres de l'Organe d'administration n'ont pas réalisé d'activités, à leur propre compte ou pour le compte d'autrui, avec la Société qui pourraient être considérées comme ne faisant pas partie des activités courantes ou qui n'auraient pas été réalisées dans des conditions normales de marché.

Les personnes ayant un lien avec les membres du conseil d'administration selon l'article 231 du Décret royal 1/2010 ne pourront pas assumer de postes, de fonctions ou posséder des parts sociales dans aucune société ayant le même objet social que cette compagnie ou un objet social analogue ou complémentaire de celui de cette compagnie.

NOTE 18. AUTRE INFORMATION

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2010 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	Hommes	2010 Femmes	Total
Administration	1,67	4,00	5,67
Agent commercial	5,17	8,58	13,75
Adresse	2,83		2,83
Production	3,92	5,08	9,00
Techniciens	1,00		1,00
Total	14,58	17,67	32,25

Le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2009 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	Hommes	2009 Femmes	Total
Administration	2,00	3,88	5,88
Agent commercial	3,64	10,04	13,68
Adresse	2,00	-	2,00
Production	2,09	4,89	6,98
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	10,73	18,81	29,53

Le nombre d'employés au 31 décembre 2010 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

Nb moyen d'employés	Hommes	2010 Femmes	Total
Administration	2,00	4,00	6,00
Agent commercial	8,00	7,00	15,00
Adresse	3,00	-	3,00
Production	5,00	6,00	11,00
Techniciens	1,00	-	1,00
Total	19,00	17,00	36,00

Le nombre d'employés au 31 décembre 2009 (par sexes et catégories socioprofessionnelles) est le suivant :

	2009		
Nb moyen d'employés	Hommes	Femmes	Total
Administration	4	2	6
Agent commercial	9	4	13
Adresse		2	2
Production	5	3	8
Techniciens		1	1
Total	18	12	30

Le montant des honoraires acquittés au titre de services d'audit des comptes annuels individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010 s'élève à la somme de 9 040 \in et les honoraires pour d'autres travaux à la somme de 13 960 \in (8 900 et 16 960 euros lors de l'exercice précédent)

NOTE 19. INFORMATION SEGMENTÉE

Le montant net du chiffre d'affaires enregistré au titre des activités ordinaires de la Société, par catégorie d'activités, se décompose comme suit :

	31/12/201	10	31/12/20	009
Description de l'activité	Euros	%	Euros	%
Marketing et publicité en ligne	9 151 668,94	100,00	7 729 715,70	100,00
Total	9 151 668,94	100,00	7 729 715,70	100,00